



SYNDICAT MIXTE D'ACCOMPAGNEMENT DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE LA SEUDRE (Siren : 200009736)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Royan
Arrondissement	Rochefort
Département	Charente-Maritime
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	10/07/2007
Date d'effet	10/07/2007

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. PASCAL FERCHAUD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Numéro et libellé dans la voie	107, Avenue de Rochefort
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	17200 ROYAN
Téléphone	05 46 82 17 80
Fax	05 46 99 76 30
Courriel	c.cadiou@pays-royannais.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	184 279
Densité moyenne	65,80

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 4 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
17	CA Royan Atlantique (241700640)	CA
17	CC de Gémozac et de la Saintonge Viticole (241700632)	CC
17	CC de la Haute Saintonge (200041523)	CC
17	CC du Bassin de Marennes (241700699)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Autres actions environnementales</p> <p><i>Le Syndicat Mixte d'accompagnement du SAGE de la Seudre assure le portage des procédures de planification concernant l'aménagement et la gestion intégrée des eaux et des milieux aquatiques du bassin versant de la Seudre. Le Syndicat Mixte constitue le support institutionnel de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Seudre. A ce titre, il assure, en mettant en œuvre les décisions de la CLE: - la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires dans le cadre du SAGE; - la mission d'animation du SAGE en tant que secrétariat administratif et technique de la Commission Locale de l'Eau; Le Syndicat est, en outre, chargé de la recherche et de la gestion des financements.</i></p>
<p>Autres</p> <p>- Autres</p> <p><i>Le Syndicat Mixte d'accompagnement du SAGE de la Seudre assure le portage des procédures de planification concernant l'aménagement et la gestion intégrée des eaux et des milieux aquatiques du bassin versant de la Seudre. Le Syndicat Mixte constitue le support institutionnel de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Seudre. A ce titre, il assure, en mettant en œuvre les décisions de la CLE: - la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires dans le cadre du SAGE; - la mission d'animation du SAGE en tant que secrétariat administratif et technique de la Commission Locale de l'Eau; Le Syndicat est, en outre, chargé de la recherche et de la gestion des financements.</i></p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)